

De bien maigres augmentations de salaires

REVENDICATIONS Les négociations salariales pour 2026 n'offrent que de faibles revalorisations, dénoncent les syndicats, tandis que les échecs se multiplient dans les branches. Les discussions ont été particulièrement difficiles

ALEXANDRE BEUCHAT, BERNE

Les syndicats expriment leur mécontentement face aux résultats des négociations salariales pour 2026. Celles-ci se soldent par des augmentations jugées nettement insuffisantes, a déploré hier Travail.Suisse devant les médias à Berne. Selon l'organisation faîtière, les faibles revalorisations obtenues ne permettent pas de compenser durablement l'augmentation du coût de la vie, tandis que le nombre de négociations ayant échoué est plus élevé que les années précédentes.

«Après deux années relativement meilleures, les résultats pour l'an prochain sont à nouveau insuffisants, affirme Thomas Bauer, responsable de la politique économique de l'organisation faîtière. Les salaires restent bien en deçà des gains de productivité des entreprises. L'évolution salariale globalement faible de ces dix dernières années se poursuivra donc en 2026.»

Les négociations de cette année se sont déroulées dans un contexte «extrêmement difficile», marqué par les droits de douane prohibitifs imposés par l'administration Trump et la forte appréciation du franc par rapport au dollar. Reste que l'économie suisse «n'est pas en crise», relève Thomas Bauer. «Au contraire, elle continue de croître.»

Le cas de l'hôtellerie-restauration est considéré comme particulièrement frappant à cet égard. Alors que les nuitées battent des records, aucun autre secteur n'a compté autant de salariés n'ayant pas bénéficié d'augmentation salariale au cours des trois dernières années, dénonce Thomas Bauer.

Les situations varient fortement selon les branches

Travail.Suisse ne prévoit pour 2026 qu'une très faible augmentation de 0,3% des salaires réels. L'organisation se base cependant sur une prévision de renchérissement de 0,5%. Or, plusieurs instituts viennent de revoir à la baisse leur pronostic d'inflation pour 2026. Le Seco table ainsi sur une hausse de seulement 0,2% et le KOF de 0,3%.



Manifestation des ouvriers du bâtiment pour de meilleures conditions de travail, le 14 novembre 2025 à Zurich. (CLAUDIO THOMA/KEYSTONE)

Les salaires réels devraient ainsi profiter de la faible inflation. «Les augmentations pourraient alors dépasser quelque peu les 0,3%», relève Thomas Bauer, tout en précisant que cela ne modifie pas fondamentalement le constat général.

Pour Travail.Suisse, cette évolution est d'autant plus problématique que le coût de la vie continue de grimper. La hausse des primes maladie pèsera encore lourdement sur les budgets des ménages en 2026. «De nombreux employés se trouvent sur un escalator qui recule: sans véritables augmentations salariales réelles, leur pouvoir d'achat s'érode d'année en année», avertit Yvonne Feri, présidente du syndicat Syna. Les situations varient fortement

selon les branches, détaillent les syndicats. Alors que le pouvoir d'achat peut plus ou moins être maintenu dans le second œuvre, l'électricité, le nettoyage ou les stations-services, il recule dans

l'industrie automobile, la construction métallique ou en bois.

Dans le service public, les discussions sont également tendues. «La pression à l'économie est

trop souvent reportée sur le personnel, avec une dégradation des conditions de travail et un manque de reconnaissance», déplore Greta Gysin, présidente de Transfair et conseillère nationale (Les Vert-e-s/TI).

Un hiver salarial qui s'annonce prolongé

Quelques lueurs d'espoir subsistent toutefois: des hausses légèrement supérieures ont été obtenues dans la santé et les transports publics, et certains salariés profitent des effets positifs des salaires minimaux renégociés ces dernières années.

Autre motif de satisfaction: le secteur principal de la construction. Les partenaires sociaux sont parvenus vendredi dernier à un accord pour une nouvelle conven-

tion collective de travail à l'issue d'après négociations. La nouvelle convention collective de travail, qui doit encore être ratifiée par les deux parties, inclut une nouvelle réglementation des temps de travail et de déplacement, un paquet salarial et une garantie contre le renchérissement.

Des signaux positifs, certes, mais insuffisants, estime Travail.Suisse, pour dissiper le climat morose de cet hiver salarial qui s'annonce prolongé. Dans un communiqué publié samedi, le syndicat Unia a lui aussi exprimé son insatisfaction, qualifiant le bilan intermédiaire des négociations de décevant.

«De nombreux employés sont sur un escalator qui recule. Leur pouvoir d'achat s'érode»

YVONNE FERI, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT SYN

Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse, estime que l'exigence d'une hausse des salaires de 2% formulée mi-août par Travail.Suisse était «irréaliste» dans un contexte déjà difficile et aggravé par les droits de douane de 39% imposés par l'administration Trump le 1er août. «Les syndicats se heurtent au principe de réalité», estime-t-il.

Même après la réduction des droits de douane, «l'incertitude demeure très forte, souligne-t-il. Dans plusieurs secteurs, la priorité des entreprises reste la sauvegarde des emplois, voire leur propre survie.» L'Union patronale renvoie à une étude d'UBS publiée en novembre, selon laquelle les entreprises suisses anticipent une augmentation salariale nominale moyenne de 1%. Selon Marco Taddei, «cela montre qu'elles assument leurs responsabilités et redistribuent les gains de productivité, malgré un environnement difficile, contrairement à ce que précédent les syndicats». ■

VALAIS

Coupe dans la fonction publique

Le Grand Conseil valaisan se penche cette semaine sur une modification de la loi sur le personnel de l'Etat. Elle consiste à réduire de moitié les indemnités de départ dans l'administration cantonale, en cas de suppression d'un poste. Hier, seul le PS a refusé l'entrée en matière. «Ce projet est un nivellement par le bas des prestations sociales», a souligné la députée Aude Rapin. Les autres groupes parlementaires l'ont accepté. L'UDC du Haut-Valais a cependant demandé la suppression totale des indemnités de départ qu'il considère comme «un parachute doré.» La question sera tranchée vendredi matin. ATS